CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne (ENM)
Adresse : 46 cours de la République - 69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 78 68 78 05 Mail : assistantdiffusion@enm-villeurbanne.fr
Numéro de Siret :256 901 406 00015 Code APE : 8411Z
N° licences : 1-1045185 / 2-10455187 / 3-1045188
Représenté par Stéphane Frioux, en sa qualité de Président
Ci-après désigné « l'ENM »,

D'une part, et

L'Association BIG BAND BEC
Adresse : Place du pentacle - 69190 SAINT FONS
Mail : guinamard.catherine@gmail.com
Numéro de Siren : 519 981 641
Siret du siège social : 519 981 641 00011
N° TVA Intracommunautaire : FR53 519 981 641
Code NAF/APE : 94.99Z
Date de création : 31/03/2009
Représentée par Catherine Guinamard, en sa qualité de Présidente
Ci-après désigné « l'Association Big Band Bec »

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

L'Association Big Band Bec porte le projet « Les Rencontres de Flûtes à Bec ». Sa 17e édition rassemble cette année les élèves musicien·ne·s de 7 écoles de musique de la Métropole du Grand Lyon, dont l'ENM de Villeurbanne.
Pour la troisième année, Les Rencontres de Flûtes à Bec se tiennent au Temple du Change - place du Change, 69005 Lyon. Le concert a lieu le dimanche 22 juin 2025 à 17h.
Un grand ensemble rassemblant une trentaine d'élèves des différentes écoles interprète l'œuvre « Toccata » de Corentin Glück. Des œuvres de musique baroque allemande seront également interprétées. Au total, une soixante d'élèves des différentes écoles – principalement de 1er et 2e cycle - se produiront.
L'organisation de cet évènement se déroule comme suit :

- Répétitions les samedi 12 avril, dimanche 18 mai et dimanche 15 juin 2025, de 10h à 12h. Ces répétitions se déroulent à l'Ecole de musique Jean Wiener à Vénissieux.
- Concert le dimanche 22 juin 2025 à 17h, au Temple du Change - place du Change, 69005 Lyon.

Article 2 : Obligations des deux parties

L'ENM s'engage à :

- Prêter gracieusement et assurer le transport 2 clavecins et 2 harpes celtiques à l'Association Big Band Bec pour le concert du 22 juin.
- respecter les consignes de sécurité
- informer ses élèves qu'ils ne peuvent prétendre à aucune rémunération au titre du concert organisé au terme de la présente convention.

L'Association Big Band Bec s'engage à :

- organiser les temps de répétition et à communiquer les plannings aux élèves concernés.
- organiser le concert, à prendre attache administrativement avec le lieu du concert et à assurer sa mise à disposition en ordre de marche, ainsi que de fournir le matériel technique et à s'assurer de la présence du personnel nécessaire à son bon fonctionnement.
- prendre en charge l'organisation générale du concert (accueil et communication).
- prendre en charge la déclaration des programmes joués à la Sacem et le règlement des droits d'auteur
- restituer les instruments dans leur état d'origine.

Article 3 : Assurances

Les deux partenaires déclarent avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture de leurs obligations et en particulier une assurance responsabilité civile pour les dommages que chacune des parties pourraient causer du fait des personnes agissant pour leur compte et de celles sous sa garde.

Article 4 : Durée

La convention prend effet du 12 avril au 22 juin 2025 inclus.

Article 5 : Dénonciation

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, sans délai de préavis.

Article 6 : Résiliation

Le non-respect de l'une ou l'autre de ces clauses entrainera la résiliation automatique de la présente convention.

Article 7 - Attribution de compétence

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Lyon, après épuisement des voies de recours amiables.

Fait à Villeurbanne, en deux exemplaires originaux, le 23 juin 2025

Pour le Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM de Villeurbanne

Le Président,
Stéphane FRIOUX

Pour L'Association Big Band Bec
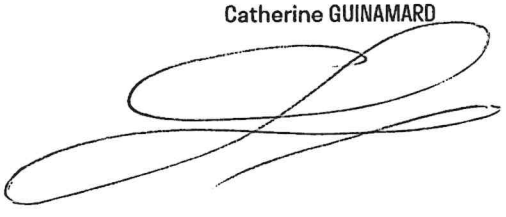
La Présidente,
Catherine GUINAMARD